

ler ainsi un droit sur la constitution en société d'une compagnie fédérale. C'est un impôt direct payable au gouvernement.

**L'hon. M. Turner:** Pour des services rendus.

**M. Woolliams:** C'est une attestation plutôt coûteuse.

**L'hon. M. Turner:** Voulez-vous que le ministère fasse ses frais?

**M. Nielsen:** Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral exigent ce genre de droit qui est un impôt direct. Le ministre tente de donner l'impression qu'il en coûtera aux contribuables un montant net de 2 millions de dollars seulement, ce qui est tout à fait faux. Dans les versements des contribuables entrent tout l'argent déjà payé à la suite d'imposition directe ou indirecte—le ministre choisira lui-même l'expression—plus tous frais additionnels qu'entraînera une expansion du ministère.

A la même page figure la déclaration suivante du ministre:

Je ne prévois pas une augmentation appréciable de nos dépenses nettes si cette mesure législative est adoptée.

Le ministre ne donne pas à la Chambre le moindre indice quant au coût qu'il prévoit pour l'administration du Conseil consultatif. De fait, non seulement l'article 7 mentionne-t-il la création d'un conseil consultatif mais il renferme l'expression générale «ainsi que d'autres organismes».

Qu'entend faire le gouvernement à cet égard? Combien coûtera ce nouveau ministère au contribuable? Quelle que soit la somme, c'est un montant additionnel que le contribuable devra payer. Si le ministre peut convaincre quelqu'un à la Chambre, même les vis-à-vis, que le prix des aliments, par exemple, diminuera parce que le contribuable versera plus d'argent à l'État, je lui en serais très reconnaissant. Mais comme je le disais, cette mesure législative est un autre exemple de frime pure et simple. Le ministre était dans une impasse et a dû parler pendant une heure et demie pour donner l'impression qu'il se faisait quelque chose d'utile ici. Mais ce fut en vain, tout comme les efforts tentés pour lutter contre la pauvreté ont été un gaspillage des deniers de l'État.

**Une voix:** C'est vous qui le dites.

**M. Nielsen:** Je n'ai pas entendu l'honorable député; s'il veut faire une interpellation, qu'il se lève.

Un autre exemple de dépenses inutiles et de gaspillage qui n'a rien donné, c'est la Compagnie des jeunes Canadiens. L'assurance frais médicaux constitue un autre exemple de cette frime dont le gouvernement est piqué. On nous demande aussi un chèque en blanc postdaté de deux ans pour l'assurance frais médicaux et qu'est-ce qu'on nous donne? Le ministre se souviendra peut-être que les députés de ce côté-ci de la Chambre ont présenté plusieurs amendements dont la plupart ont été carrément repoussés par le gouvernement. Ainsi, quand les honorables députés d'en face ripostent que nous avons appuyé le régime de pensions, et que nous avons adopté l'assurance soins médicaux, leur réponse ne tient pas parce que le gouvernement a reçu des propositions concrètes dans ces amendements et les a rejetées comme de l'ivraie.

**M. Basford:** Vous l'avez appuyé lors de la troisième lecture.

**M. Nielsen:** Oui, et nous voterons pour ce bill, je vous le dis dès maintenant. Mais nous allons faire propositions et critiques, parce que le gouvernement s'est moqué des recommandations du Conseil économique. Les contribuables canadiens ont versé plusieurs milliers de dollars pour fournir au gouvernement des conseils qu'il a rejetés.

**M. Basford:** Le député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Régimbal:** Vous ferez votre propre discours après.

**M. Basford:** Le député a critiqué les députés de ce côté-ci de la Chambre parce qu'ils n'avaient pas suivi les recommandations du Conseil économique. Il a aussi critiqué la création d'un Conseil consultatif de la consommation parce qu'il le trouvait trop coûteux. Ne sait-il pas que le Conseil économique avait recommandé l'établissement de ce Conseil?

**M. Nielsen:** Je sais que le député assistait au débat sur le projet de résolution lorsque j'ai consigné au compte rendu les recommandations du Conseil économique du Canada. Toutefois, comme j'en ai oublié une, je la lirai aujourd'hui avant de conclure.

Le Conseil économique du Canada s'est opposé à la création d'un nouveau ministère.